

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

ASS I.F.J.R.(Institut Français pour

6 rue Maréchal Foch
64001 PAU CEDEX 01

Tél. 05.59.27.46.88

Fax.

APE : 9499z-

Siret : 802500280

ARCOS

Espace Crystal 2
Avenue du Moulin

64140 LONS

Tél. 05 59 14 07 14

Fax. 05 59 62 03 48

Courriel. contact@cabinet-arcos.net

Web. www.cabinet-arcos.net



Sommaire

1. Comptes annuels	1
Attestation d'Expert Comptable	2
Bilan	3
compte de résultat	5
Annexe	8
<i>Règles et méthodes comptables</i>	9
<i>Faits caractéristiques</i>	11
<i>Notes sur le bilan</i>	12
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	18
2. Détail des comptes	20
Bilan détaillé	21
compte de résultat détaillé	23
3. Autres informations	26
Liste simplifiée des immobilisations	28
Journal centralisateur par période	29
Balance générale	31

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Comptes annuels

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 27/01/2014, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association I.F.J.R.(Institut Français pour la Justice Restaurative) relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 11 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	312 522
Total des ressources	163 613
Résultat net comptable (Excédent)	129 542

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LONS
Le 25/02/2022

AURELIE GIRARD
EXPERT-COMPTABLE

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	15 432,74	10 786,98	4 645,76	5 506,00
Immobilisations financières				
TIAP & autres titres immobilisés	20,00		20,00	20,00
Autres immobilisations financières	372,00		372,00	372,00
Total I	15 824,74	10 786,98	5 037,76	5 898,00
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	8 190,58		8 190,58	19 408,32
Autres créances	21 500,00		21 500,00	1 035,13
Divers				
Disponibilités	277 674,73		277 674,73	183 085,94
Charges constatées d'avance	118,80		118,80	118,80
Total II	307 484,11		307 484,11	203 648,19
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	323 308,85	10 786,98	312 521,87	209 546,19

Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau	122 536,27	106 378,89
Excédent ou déficit de l'exercice	129 541,70	16 157,38
Situation nette (sous-total)	252 077,97	122 536,27
Total I	252 077,97	122 536,27
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	30 750,00	37 000,00
Total II	30 750,00	37 000,00
PROVISIONS		
Provisions pour charges	5 133,31	3 902,79
Total III	5 133,31	3 902,79
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 855,01	5 324,88
Dettes fiscales et sociales	21 665,58	18 442,25
Autres dettes	40,00	
Produits constatés d'avance		22 340,00
Total IV	24 560,59	46 107,13
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	312 521,87	209 546,19

compte de résultat

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 660,00	1 520,00
Ventes de biens et de services	124 613,65	74 997,43
Ventes de biens		
Ventes de prestations services	124 613,65	74 997,43
Produits de tiers financeurs	300 139,83	261 000,00
Concours publics et subventions d'exploitation	299 800,00	261 000,00
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. consommable		
Ressources liées à la générosité du public	339,83	
Contributions financières		
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de charges	300,00	
Utilisation des fonds dédiés	37 000,00	
Autres produits	6 000,89	14 958,83
Total I	469 714,37	352 476,26
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes	63 571,54	68 540,28
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 374,00	3 371,00
Salaires et traitements	199 338,05	191 345,67
Charges sociales	37 179,07	32 069,31
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 811,23	2 028,95
Dotations aux provisions	1 230,52	1 108,27
Reports en fonds dédiés	30 750,00	37 000,00
Autres charges	1 542,32	881,57
Total II	338 796,73	336 345,05
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	130 917,64	16 131,21
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés	24,85	26,17
Repr./ provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets / cessions de valeurs mob. de placement		
Total III	24,85	26,17
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amort., aux dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Chges nettes / cessions de valeurs mob. de placement		
Total IV		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	24,85	26,17
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	130 942,49	16 157,38
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 259,00	
Sur opérations en capital	100,00	
Reprises provisions, dép., et transferts de charge		
Total V	1 359,00	

compte de résultat

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	2 744,79	
Sur opérations en capital	15,00	
Dot. amortissements, aux dépréciations et provisions		
Total VI	2 759,79	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-1 400,79	
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	471 098,22	352 502,43
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII))	341 556,52	336 345,05
EXCEDENT OU DEFICIT	129 541,70	16 157,38
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : I.F.J.R.(Institut Français pour la Justice Restaurative)

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 312 522 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 129 542 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/02/2022 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du secteur .

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises.

Ce n'est pas le cas pour l'exercice 2021.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

FINANCEMENTS PROCHAINS EXERCICES

Une subvention de la fondation Sticthing Benevolentia de 310 000€ accordée en novembre 2018, qui concernait les exercices 2019 à 2021, ne sera pas reconduite en 2022.

L'impact en terme de produit d'exploitation et de trésorerie sera une diminution de 100 000€ en 2022 comparativement à l'exercice 2021.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 267	1 966	1 800	15 433
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	15 267	1 966	1 800	15 433
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	20			20
- Prêts et autres immobilisations financières	372			372
Immobilisations financières	392			392
ACTIF IMMOBILISE	15 659	1 966	1 800	15 825

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 761	2 811	1 785	10 787
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	9 761	2 811	1 785	10 787
ACTIF IMMOBILISE	9 761	2 811	1 785	10 787

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 30 181 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	372		372
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 191	8 191	
Autres	21 500	21 500	
Charges constatées d'avance	119	119	
Total	30 181	29 809	372
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Usagers, produits non facturés	8 191
Divers - produits à recevoir	21 500
Total	29 691

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	3 903	1 231			5 133
Total	3 903	1 231			5 133
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles		1 231			

Provision pour engagement de retraite :

L'indemnité de fin de carrière d'un montant de 5 133 € a été évaluée de la manière suivante :

Taux d'actualisation 0.98%

Méthode de calcul : rétrospective des unités de crédits projetées (P.B.O)

Age de départ : 67 ans

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 24 561 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 855	2 855		
Dettes fiscales et sociales	21 666	21 666		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	40	40		
Produits constatés d'avance				
Total	24 561	24 561		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 855
Dettes provis. pr congés à payer	8 815
Personnel - autres charges à payer	2 111
Charges sociales s/congés à payer	1 666
Charges sociales - charges à payer	401
Etat - autres charges à payer	2 025
Total	17 873

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	119		
Total	119		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2021
Formations	57 607
Supervision	2 040
Prestations	22 340
Rémunération consultants	4 850
Frais d'hébergements et déplacements	13 467
Cotisations	1 660
Sensibilisation	6 460
Accompagnement	17 850
TOTAL	126 274

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Suivi des subventions affectées

Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	A	B	C	A - B + C
	30 000	299 800	299 800	30 000
Total	30 000	299 800	299 800	30 000

Notes sur le compte de résultat

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation		187 800			112 000	299 800
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement						
						299 800

MAURICE BIRADE

ESC
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE
RATTACHÉ À LA CRCC DE GRANDE AQUITAINE

INSTITUT FRANÇAIS POUR LA JUSTICE RESTAURATIVE

6 , Rue Maréchal Foch

64000 - PAU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

MAURICE BIRADE

ESC
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE
RATTACHÉ À LA CRCC DE GRANDE AQUITAINE

ASSOCIATION INSTITUT FRANÇAIS POUR LA JUSTICE RESTAURATIVE

Siège social : 6 , Rue Maréchal Foch - 64000 - PAU

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021

A Membres de l'Association ,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale , j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association INSTITUT FRANÇAIS POUR LA JUSTICE RESTAURATIVE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport . Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19 .

Je certifie que les comptes annuels sont , au regard des règles et principes comptables français , réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice .



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France .
J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion .

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie
« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du
présent rapport .

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont
applicables , sur la période du 1er Janvier 2021 à la date d'émission de mon rapport , et
notamment , je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la
profession de commissaire aux comptes .

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus , j'attire votre attention sur le point
suivant exposé dans le paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des
comptes annuels et relatif à la crise sanitaire et son incidence sur le principe de continuité
d'exploitation .

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID 19 crée des conditions particulières pour la
préparation et l'audit des comptes de cet exercice . En effet , cette crise et les mesures
exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples
conséquences pour les entités économiques , particulièrement sur leur activité et leur
financement , ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir . Certaines
de ces mesures , telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance , ont
également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de
mise en oeuvre des audits .



C'est dans ce contexte complexe et évolutif que , en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations , je vous informe que **les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé , selon mon jugement professionnel , ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués , sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes .**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et arrêtés dans les conditions rappelées précédemment , et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant . Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément .

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

J'ai également procédé , conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France , aux vérifications spécifiques prévues par la loi .

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux Membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels .

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés au mandataire social ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur , j'ai vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et , le cas échéant , avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle . **Sur la base de ces travaux , j'atteste l'exactitude et la sincérité de ces informations .**

En application de la loi , je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion du Conseil d'administration .



Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives , que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs .

Lors de l'établissement des comptes annuels , il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation , de présenter dans ces comptes , le cas échéant , les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation , sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité .

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration .

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels . Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives . L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance , sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative . Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent , prises individuellement ou en cumulé , influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci .

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce , ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société .

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France , le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit .



En outre :

- * Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives , que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs , définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques , et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion . Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur , car la fraude peut impliquer la collusion , la falsification , les omissions volontaires , les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- * Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance , et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- * Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction , ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- * Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et , selon les éléments collectés , l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation .
Cette appréciation s'appuie sur des éléments collectés jusqu'à la date de son rapport , étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation . S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative , il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou , si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes , il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- * Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle .

Bizanos / le 18 Mai 2022



Maurice BIRADE

Commissaire aux comptes